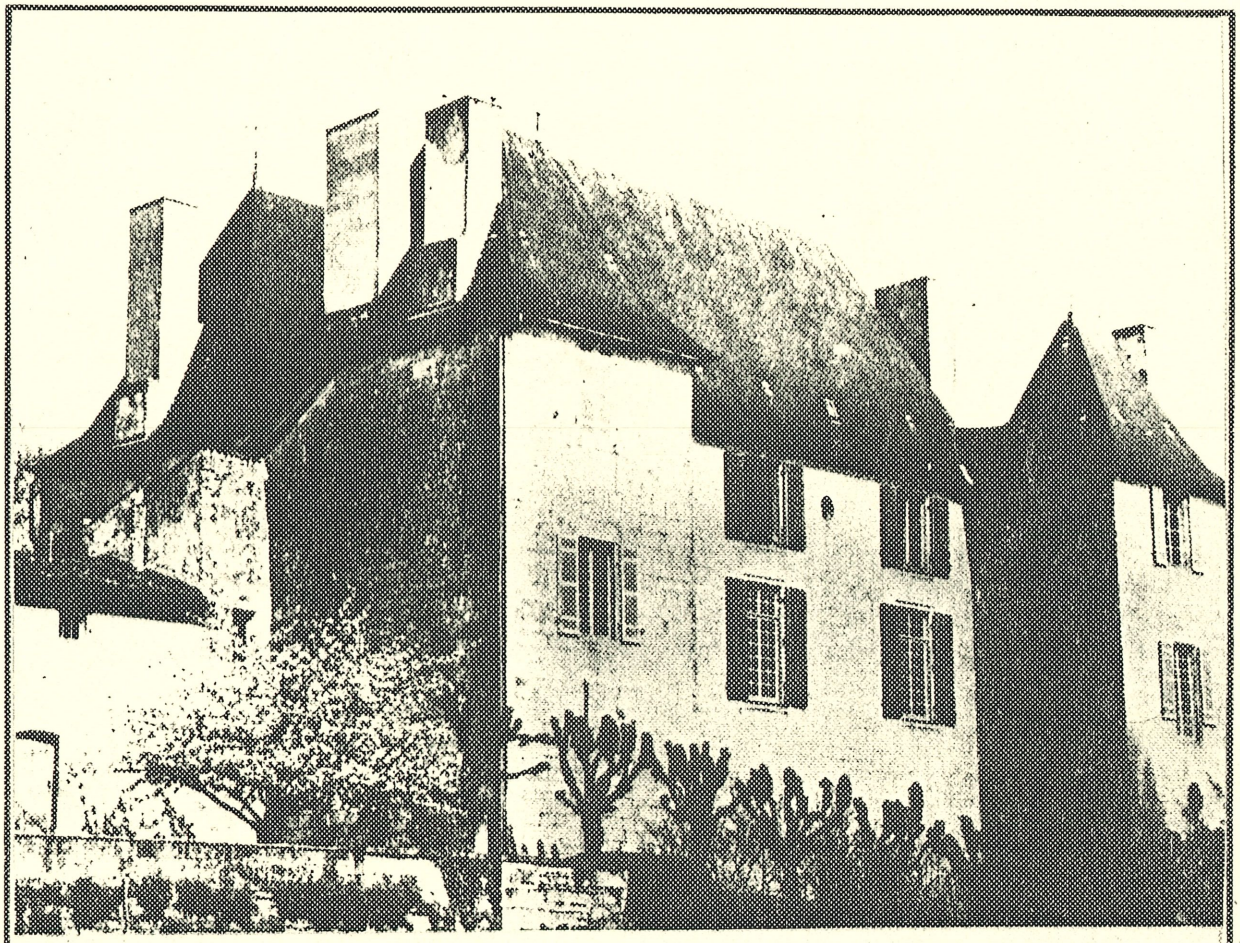
BUSSAC info

N° ISSN 0776-2246



BUSSAC - LE CHATEAU

Section Photo

Bulletin local

PARUTION TOUS LES 2 MOIS

SEPT. - OCT. 87

n° 24

SOMMAIRE

Pages

- EDITORIAL : Charente de mon coeur..... 3
- LA VIE DES SECTIONS :
  - Musculation - Gymnastique féminine..... 5
  - Football..... 7
  - Jeux Intervillages..... I2
  - Bibliothèque..... I3
  - Jumelage..... I4
  - Club du 3e Age..... I5
  - Solutions des jeux du N° 23..... I5
  - Page de Jeux..... I6
- INFORMATIONS LOCALES :
  - Voyage scolaire..... I7
  - Des évènements à Bussac..... I9
  - Convention européenne de jonglage..... 2I
  - Kabara..... 24
  - Université du temps libre..... 30
  - Petites annonces..... I5
- INFORMATIONS MUNICIPALES :
  - Réunion du 3 Septembre I987..... 31
  - Réunion du 6 juillet 1987..... 31

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- René BOURAUD (Responsable de publication)
- Janine CASTILLON & Marie-Jo CHAPUIS (Conseils à la Rédaction)
- Marie-Claude ALLINAND, Nicole CHABOT & Suzanne MACNERON (frappe du texte et mise en page)
- Bruno ALLINAND, Jean-Marc ALLINAND & Henri COURTIN (impression et distribution)

" CHARENTE de mon Coeur "

Cette lettre est adressée aussi et plus précisément aux Bussacais qui ont le bonheur d'habiter ce beau pays de la Charente pour qui il est si facile d'avoir le "coup de foudre" !

CHARENTE DE MON COEUR

Charente ... belle dormeuse, vautrée dans ton lit de verdure, tu t'en vas sans te presser, à toute petite allure, si je puis dire. Fermant tes yeux liquides, tu feins de dormir. Je sais que tu songes à cet amant que tu ne connais pas et qui t'attend au bout de la Saintonge. Pour l'heure, tu t'étires, lascive et paresseuse. Le temps, pour toi, passe plus lentement que pour nous qui passons.

Tu es née il y a des millions d'années. Tu glisses devant moi sans t'arrêter, vers des minutes qui ressemblent à l'éternité.

Belle dormeuse, au ventre lisse et plat, où seul un moustique, un canard ou un je ne sais quoi peut y faire quelques rides. Assis dans une barque au ventre plat aussi, un pêcheur, chapeau sur les yeux et son hameçon pendu au bout de sa ligne, rêvent ensemble de poisson. Où as-tu ramassé tant d'eau le long de ton cours ... trop court ? En as-tu mendié aux nuages des orages ou aux petits ruisseaux qui chantent à travers les villages ? Tes eaux ont porté les antiques embarcations où les Romains charriaient les pierres des fortifications, des arcs de triomphe et des maisons. Les bateaux de naguère ont véhiculé le vin, le blé et tout ce qui se mange, tout ce qui habille et ce qui chauffe. Et les hommes, naturellement, de bourg en bourg ; la reine Blanche de Castille, mère de Saint-Louis, et même des Anglais qui s'en allaient mourir à Taillebourg.

.../...

Charente, belle dormeuse, qu'est-ce qui t'a pris, en Décembre 1982, de sortir de ton lit comme une mégère de méchante humeur ? Dans les villes de tes rives, Noël ne fit pas que des heureux. Tu as semé la ruine et la peur, tu es allée dans les chambres bousculer les meubles, tremper les berceaux, casser les carreaux. Dans les caves ... était-ce pour mettre du vin dans ton eau ?

Charente, belle ravageuse, ta colère est tombée aussi vite qu'elle est montée. Tu es retournée d'où tu n'aurais jamais dû sortir pour rêver d'un bout de la lettre d'amour, qu'à chaque marée, t'envoie ton amant, l'Océan. Tu t'en vas dormir sous les peupliers et les frênes dodus comme des éventails qu'agite un vent léger qui rafraîchit ton sommeil quand le soleil est trop chaud.

Charente de mon coeur, je t'aime et tu sais bien que, lorsqu'on aime, on ne peut pas tout dire et il faut pourtant bien finir. Tes eaux s'en vont vers je ne sais quel avenir et viendront, de temps en temps, couler dans mon souvenir.

La Rochelle, 28 Août 1983 Rob. KISSLING

MUSCULATION
GYMNASTIQUE FÉMININE

ANNEE 1986 - 1987

50 inscrits dans la section :

- 16 en musculation
- 34 en gymnastique féminine

La fréquentation fut bonne, avec la moyenne d'une vingtaine de personnes chez les féminines et d'une dizaine à la musculation. Il s'agit bien d'une moyenne.

L'animation fut assurée par Jean-Pierre CLERFEUILLE et Daniel JAROUSSEAU pour la musculation et par Janine COSTE, Christiane AUDOUX et Michèle de la TASTE pour les féminines.

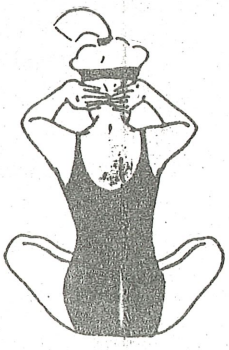
Une cinquantaine de personnes ont participé à la Randonnée Pédestre du 1er Février, la fonte des neiges était à peine amorcée ... les courageux ont été récompensés par une bonne journée de grand'air amicale et sympathique.

La section s'est ralliée au dîner "fruits de mer" du Foyer Rural et a participé à son organisation.

Le Foyer Rural a doté la musculation d'un certain nombre de matériels pour la somme de 2.000 F et nous l'en remercions.

A l'Assemblée Générale du 1er Octobre s'est effectué le renouvellement des membres du Comité, à savoir pour l'année 1987-1988 :

- Christiane AUDOUX
- Jean-Marc ALLINAND
- Janine CASTILLON
- Janine COSTE
- Jean-Pierre CLERFEUILLE
- Véronique GAUDIN
- Daniel JAROUSSEAU
- Jocelyne LAJOIE
- Marie-Christine POMMIER
- Stéphane FAVEAU
- Michèle de la TASTE



Sont élus membres du bureau :

Présidente.....	Michèle de la TASTE
Vices-Présidents.....	Janine COSTE
	Jean-Pierre CLERFEUILLE
Secrétaire.....	Jocelyne LAJOIE
Secrétaire-adjointe.....	Véronique GAUDIN
Trésorier.....	Daniel JAROUSSEAU
Trésorier-adjoint.....	Stéphane FAVEAU

Animateurs : Michèle de la TASTE
Janine COSTE
Jean-Pierre CLERFEUILLE

Pour la musculation, les séances ont lieu les Lundi, Mercredi, Jeudi soirs et Samedi après-midi.

Gymnastique féminine : Vendredi à 18h15.

Janine COSTE accepte d'assurer le Mardi soir une semaine sur deux ; pour raison de santé, Christiane AUDOUX est obligée d'interrompre momentanément son rôle d'animatrice des séances du Mardi. Nous la remercions de nous avoir prêté son concours avec gentillesse et ponctualité pendant plusieurs saisons.

Les adhérents à la musculation doivent s'entraîner pendant les permanences précitées et seulement pendant ces horaires-là.

Il suffit d'avoir la carte du Foyer Rural 87-88. Prix 45,00 F. Pour les gens extérieurs à la commune, la carte du Foyer Rural est obligatoire + une cotisation de 150,00 F, la priorité étant laissée aux habitants de Bussac, en cas de surcharge.

PROJETS POUR 1988 :

Si possible une manifestation type soirée dansante, une randonnée pédestre familiale, une course.

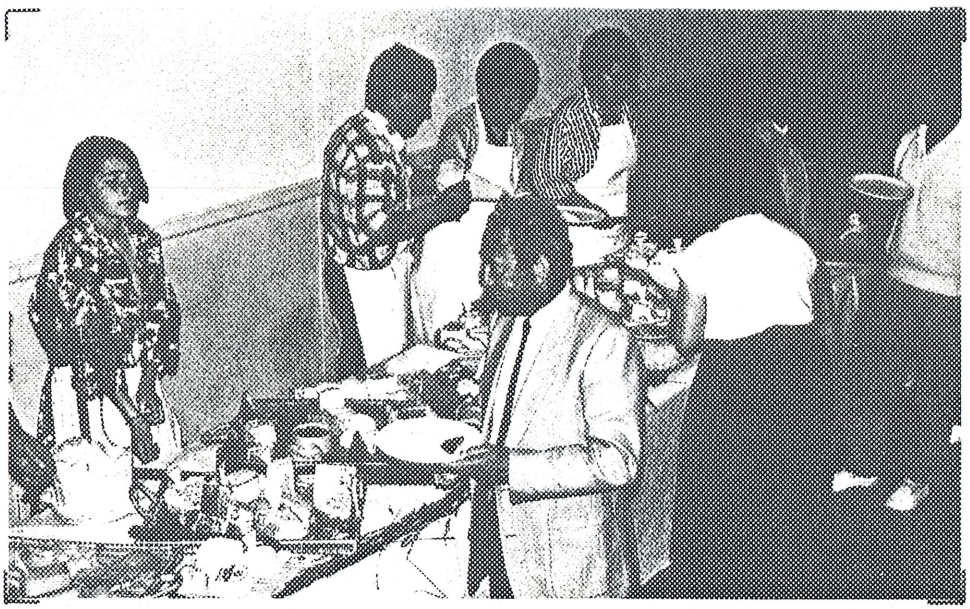
Pour tous renseignements, s'adresser à Michèle de la TASTE (46.93.27.83) ou Janine COSTE.

VENEZ NOMBREUX VOUS MAINTENIR EN FORME.

FOOTBALL

La saison 86/87 s'est terminée par notre soirée "Fromages" du Samedi 23 Mai qui a été une réussite puisque nous avons rassemblé 150 personnes environ.

Nous avons été servis amicalement par les familles MOREAU et JACQUES "nos fromagers" de service que nous remercions bien sincèrement.



A table Mr le Président du Foyer Rural !!!

Le 4 Juillet a eu lieu le mariage de Thierry MONGET avec Véronique BONNIN de Saint-Hilaire de Villefranche. Les joueurs et dirigeants de la section étaient invités à la cérémonie et au vin d'honneur. La moitié de la quête a été généreusement offerte à la section(à la section)Football. Nous remercions les jeunes mariés et leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur vie et dans leur nouveau métier puisqu'ils ont ouvert le bar de Bussac dont l'inauguration a eu lieu fin Août.

.../...



La haie d'honneur



Les mariés avec les joueurs et les dirigeants

La saison 87/88 est démarrée. Nous avons engagé en Championnat une équipe seniors, une équipe cadets (entente avec Taillebourg), une équipe pupilles (entente avec Fontcouverte) et une équipe de jeunes poussins (6 à 8 ans), la future ossature seniors de l'an 2.000 !!! qui nous laisse de grands espoirs. Quant à l'équipe Ire, elle est invaincue à ce jour.

Amis Bussacais nous vous attendons encore plus nombreux en tant que supporters pour encourager les couleurs de Bussac.

Christiane GENAT
Le I4/I0/I987

Calendrier des POUSSINS
Poule M

LE 26.09.87 : A MATHA I - BUSSAC CHTE

LE 03.I0.87 : BUSSAC CHTE - US SAINTES

LE I0.I0.87 : FONTCOUVERTE - BUSSAC

LE I7.I0.87 : BUSSAC CHTE - NACHAMPS

LE 24.I0.87 : VILLARS - BUSSAC CHTE

LE 2I.II.87 : PONS - BUSSAC CHTE (X)

LE 28.II.87 : BUSSAC CHTE - ST GEORGES DES COTEAUX

LE 05.I2.87 : CHANIERS - BUSSAC CHTE

LE I2.I2.87 BUSSAC CHTE - PTT SAINTES

Matches à I5h30 sauf si X : I4h30

US SAINTES 2 : Terrain annexe, Yvon Chevalier

PONS : Terrain stabilisé.

F.F.F. Ligue du Centre-Ouest
District AUNIS SAINTONGE

Promotion de 2ème Division
Poule H

BERNEUIL I	BUSSAC CHTE I	CHERAC I
CORME ROYAL 2	COZES 3	ECOYEUX I
PORT ENVAUX 2	ST CESAIRE I	ST ROMAIN BENET I
COLOMBIERS I	FONTCOUVERTE I	TESSON I

Les matches qui concernent Bussac sont les suivants :

JOURNEE 01 - ALLER 06.09.87		JOURNEE 12 - RETOUR 31.01.88
FONTCOUVERTE I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 02 - ALLER 13.09.87		JOURNEE 13 - RETOUR 07.02.88
ST CESAIRE I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 03 - ALLER 27.09.87		JOURNEE 14 - RETOUR 21.02.88
BUSSAC CHTE I	-	COZES 3
JOURNEE 04 - ALLER 04.10.87		JOURNEE 15 - RETOUR 28.02.88
CORME ROYAL 2	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 05 - ALLER 18.10.87		JOURNEE 16 - RETOUR 06.03.88
BUSSAC CHTE I	-	PORT D'ENVAUX 2
JOURNEE 06 - ALLER 25.10.87		JOURNEE 17 - RETOUR 20.03.88
COLOMBIERS I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 07 - ALLER 08.11.87		JOURNEE 18 - RETOUR 27.03.88
BUSSAC CHTE I	-	TESSON I
JOURNEE 08 - ALLER 22.11.87		JOURNEE 19 - RETOUR 10.04.88
ST ROMAIN BENET I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 09 - ALLER 06.12.87		JOURNEE 20 - RETOUR 17.04.88
BUSSAC CHTE I	-	ECOYEUX I
JOURNEE 10 - ALLER 13.12.87		JOURNEE 21 - RETOUR 24.04.88
CHERAC I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 11 - ALLER 24.01.88		JOURNEE 22 - RETOUR 01.05.88
BUSSAC CHTE I	-	BERNEUIL I

District CADETS
Poule C

AUNISIEN FC I	BORDS I	BUSSAC CHTE I	MARSAIS I
MAZERAY I	MURON I	TONNAY BOUT. I	TONNAY CHTE I
VANDRE I	LA VERGNE I		

JOURNEE 01 - ALLER 27.09.87		JOURNEE 10 - RETOUR 31.03.88
BORDS I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 02 - ALLER 04.10.87		**JOURNEE 11 - RETOUR 07.02.88**
TONNAY CHTE I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 03 - ALLER 11.10.87		**JOURNEE 12 - RETOUR 14.02.88**
BUSSAC CHTE I	-	MAZERAY I
JOURNEE 04 - ALLER 18.10.87		**JOURNEE 13 - RETOUR 06.03.88**
TONNAY BOUTONNE I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 05 - ALLER 25.10.87		**JOURNEE 14 - RETOUR 13.03.88**
BUSSAC CHTE I	-	LA VERGNE I
JOURNEE 06 - ALLER 15.11.87		**JOURNEE 15 - RETOUR 20.03.88**
AUNISIEN FC I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 07 - ALLER 22.11.87		**JOURNEE 16 - RETOUR 27.03.88**
BUSSAC CHTE I	-	VANDRE I
JOURNEE 08 - ALLER 06.12.87		**JOURNEE 17 - RETOUR 24.04.88**
MURON I	-	BUSSAC CHTE I
JOURNEE 09 - ALLER 13.02.87		**JOURNEE 18 - RETOUR 01.05.88**
BUSSAC CHTE I	-	MARSAIS I

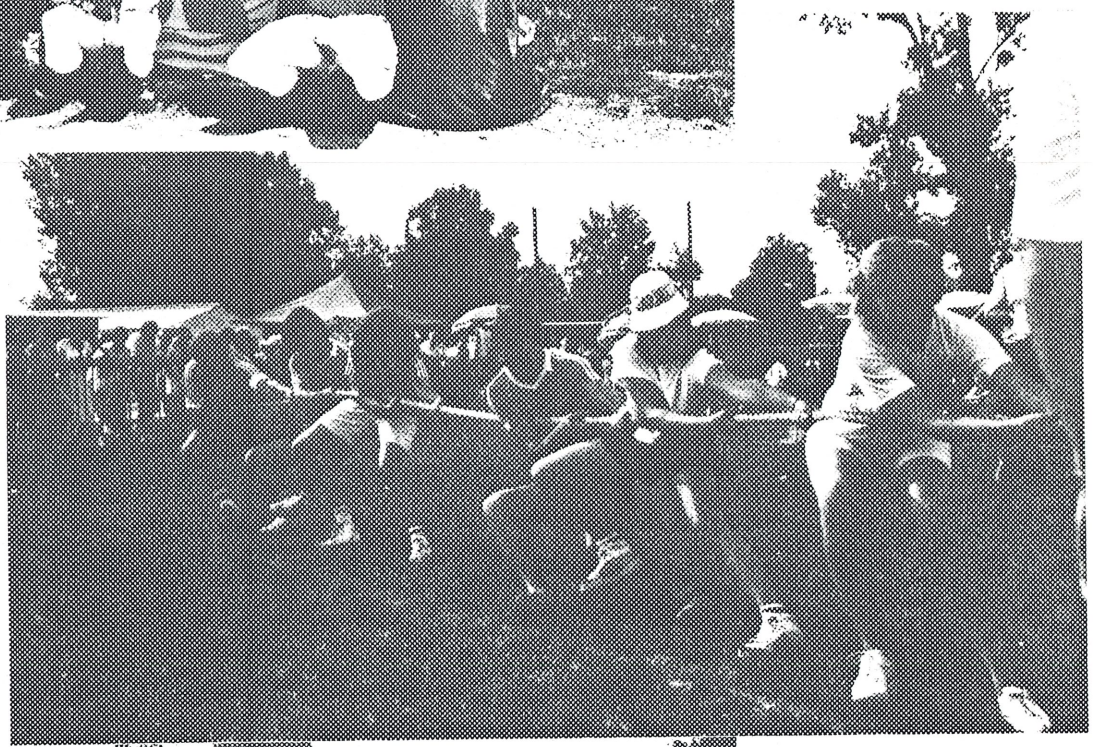
Nota : Entente Bussac/Chte - Taillebourg : Aller à Bussac
Retour à Taillebourg

JEUX INTER VILLAGES

Ils se sont déroulés le 5 Juillet 87 à St HILAIRE de VILLEFRANCHE



Notre sympathique groupe d'Extra-terrestres !!!



Le tir à la corde avec une innovation cette année.... Des Femmes Bravo !



Même par cette chaleur accablante la petite douche n'est pas toujours la bienvenue...

Félicitations à BUSSAC qui termine à la 3ème place

BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte :

. le Lundi) après-midi) pour les enfants de l'école
  le Jeudi)
  le Vendredi matin)

. le Lundi) de I7h00 à I8h30
  le Jeudi)

pour tous les autres lecteurs.

Les permanences du Lundi sont assurées par :

Mesdames CHABIRON
CHABOT
CHAPUIS
MONGET

celles du Jeudi par :

Mesdames DURAND
FOUQUET
PATROUILLAULT
POMMIER

Nous rappelons :

. que la Bibliothèque possède environ I.500 volumes,
. que la Bibliothèque Centrale de Prêt y a déposé 500 livres et cassettes le 8 Octobre dernier,
. que pour emprunter livres et cassettes, il suffit de posséder la carte du Foyer Rural pour l'année en cours.

Foyer Rural qui nous loge et nous chauffe dans son plus agréable local.

- JUMELAGE -

Lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 1987, cinq nouveaux membres ont été élus :

M.Jean Marc ALLINAND
M. France BEDOCHAUD
M. Roland MONGET
Mme de la TASTE Michèle
Mme Nicole VIOLLET.

Le Comité de jumelage s'est ensuite réuni le 15 octobre pour procéder à l'élection du bureau dont voici la composition :

Présidente : Mme Janine CASTILLON
Vice présidente : Mme Nicole VIOLLET
Trésorier : M. Pascal MONGET
Trésorier adjoint : M. Jean Marc ALLINAND
Secrétaire : Mme Nicole CHABOT
Secrétaire adjoint : Mme Martine MAILLET
Membres : M. France BEDOCHAUD
Mme Marie Jo CHAPUIS
M. Henri DANIAU
Mme Josiane DEMAZOIN
Mme Michèle de la TASTE
M. André EMERIT
M. Jean GUITER
Mme Nicole GUITER
Mme Jocelyne LAJOIE
M. Roland MONGET.

Nous tenons à vous faire part dès à présent de plusieurs manifestations :

LOTO : le samedi 28 novembre à la salle municipale,

NOS AMIS SUISSES nous invitent à ORON pour une semaine de vacances du 3 AU 10 JUILLET 1988.

Retenez bien ces dates !

CLUB du 3ème AGE

Comme tous les ans, Mme et Mr Jacky SENCE les sympathiques et généreux directeurs du Complexe OLYMPIA 2000 (cinéma) I36, avenue Gambetta à Saintes, offrent une journée gratuite pour le Noël du 3e Age, le Lundi I4 Décembre ou le Mardi I5 Décembre I987.

Espérant que cela fera plaisir comme par le passé, nous prions les personnes désirant assister au spectacle avec ou sans moyen de transport, de se faire inscrire auprès de Mr René BOURAUD, Bussac-sur-Charente, avant le I5 Novembre I987 (délai de rigueur).

Des instructions ultérieures seront données aux intéressés tant en ce qui concerne le jour retenu que le déplacement.

SOLUTION DES JEUX du n° 23

A					
A	S				
V	A	S			
V	A	L	S		
V	A	L	S	E	
V	A	L	I	S	E

S	A	C	E	R	D	O	T	A	L	E	■
E	P	H	E	M	E	R	I	D	E	■	P
P	E	U	■	■	F	■	M	I	C	R	O
A	R	T	I	F	I	C	I	E	L	L	E
R	I	E	■	I	N	■	D	U	E	■	T
A	T	■	A	N	I	M	E	■	R	O	I
T	I	R	S	■	T	A	■	E	C	U	S
I	F	■	E	D	I	L	E	S	■	L	E
S	■	C	R	E	V	E	C	O	E	U	R
T	E	R	■	F	E	■	A	P	I	■	■
E	R	A	T	O	■	C	L	E	R	C	S
S	E	C	R	E	T	E	E	■	E	V	E

A VENDRE

50 EV Motobécane
50 cm³ - 500 Frs

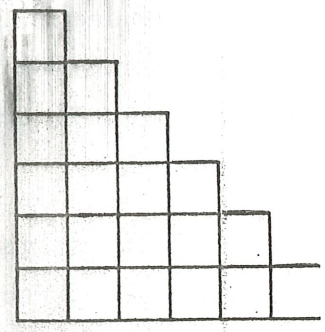
PLAQUE de CHEMINEE Motif CERF
H 60cm - L 80cm - E 4cm - Poids 70Kg -
800 Frs

S'adresser : Mr CHABIRON Tél. : 46 74 02 66

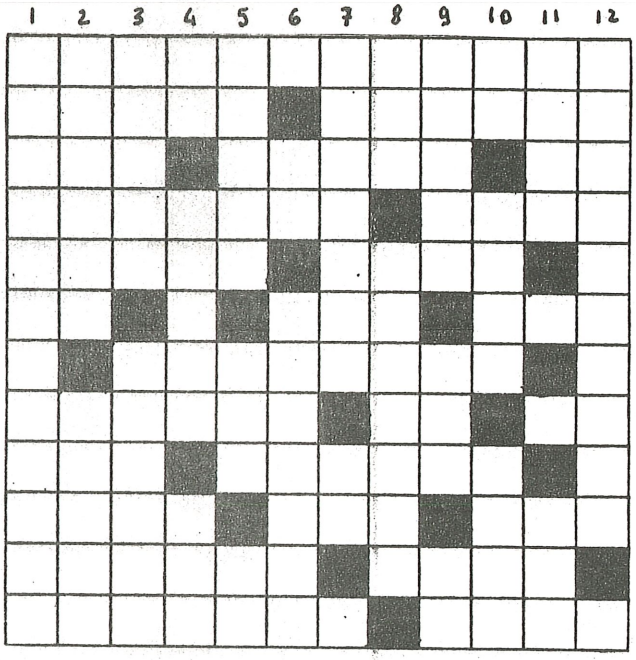
JEUX

ESCALIER

Voyelle
5e de la Manche
Fuse dans l'arène
Fonction
Vanter
Mammifère



MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT :

1. Base aérienne dans les Landes - 2. Fait paraître - Reptile saurien - 3. Présent - But - Oui dans le Midi - 4. Raille - Fleuve d'Irlande - 5. Utile pour le cuir - Reine du jardin - 6. Met du liant - Métal - Légumineuse - 7. Arbre fruitier - 8. Sagesse - Article étranger - Mesure - 9. Se rend un jour ou l'autre - Sans éclat - 10. Département - Manche - Enlève - 11. Parfois blindés - Dans un titre de F. Gall - 12. La tête en moins - Bon à jeter.

VERTICALEMENT :

1. "La grande bleue" - 2. Un sens - Près de la source - 3. Prénom fém. - Chandelle - 4. Phon. : sucer - Contestées - Prononce - 5. Prédit l'avenir - Eructation - Négation.

6. Petite bourguignonne - Délicatesse - 7. Il en est de petites - Note ou île - 8. Secret de femme - Axe - 9. Mouvements de foule - Cri de supplicié - Consonne doublée - 10. Possessif - Bramer - Dieu des vents - 11. Petit entêté - Monticule - 12. Dont on a besoin.

VOYAGE SCOLAIRE

* * * *

Le 25 Juin, les classes de cours élémentaires et cours moyens effectuaient leur voyage de fin d'année à LA ROCHELLE.

Le tout nouveau Musée Grévin recevait leur visite ; puis après un pique-nique détente dans les parcs, ils s'enthousiasmaient devant les vitrines du Muséum d'Histoire Naturelle.





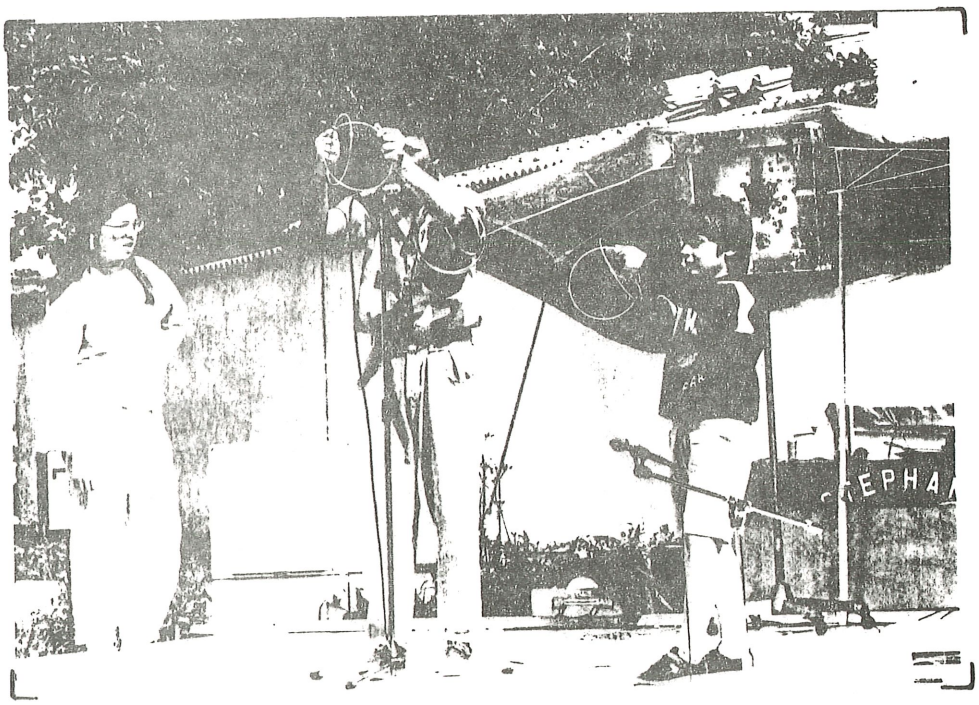


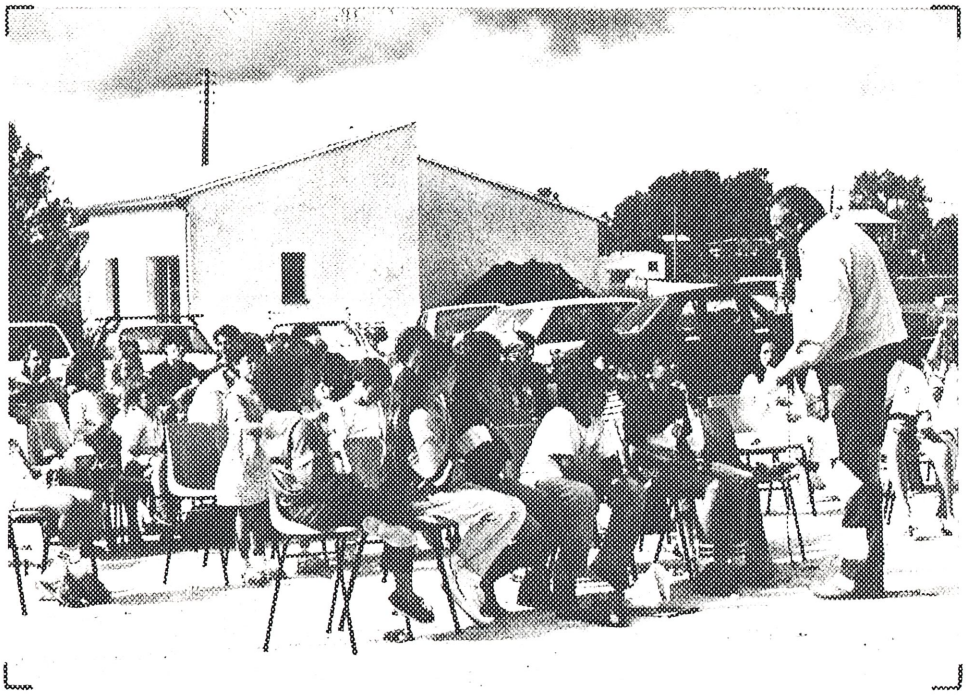
Des Evènements à BUSSAC !!

A l'instar des "super-truc" et "hyper-machin", l'épicier MENAUD, avec son commerce à dimension humaine, nous a offert sa deuxième animation annuelle.

Le 2 Août, clown, magicien, chanteur, chanteuse, nous ont divertis du matin jusqu'au soir dans une chaude ambiance. Le soleil étant de la partie, la fête fut complète. Beaucoup de monde, petits et plus grands furent présents pour tenter de gagner les lots offerts par Mr MENAUD, personne ne partit sans son petit cadeau.

Un magasin entièrement rénové et agrandi vous attend pour vous permettre de remplir votre panier. Merci donc, Christian MENAUD pour votre journée de fête.





Le salon de coiffure "hommes et femmes" de Mme PLANET s'est installé en face de l'épicerie et vous attend. Lors de l'animation du 2 Août Mme PLANET était de la partie, puisque des coupes de cheveux ont été offertes en lots. Merci à vous aussi.

Le dernier évènement et pas le moindre, fut l'inauguration du café-bar de BUSSAC, le 22 Août. Beaucoup de monde : souhaitons à Mme et Mr MONGET autant de clients dans l'avenir.

On peut être pour ou contre ce genre d'établissement et le dire, mais n'est-ce pas là la démocratie en notre pays, il faut bien admettre que ces personnes, sans oublier la station-service PAILLE font eux aussi à leur manière que BUSSAC soit autre chose qu'une cité dortoir.

Le nouveau centre du village se trouve donc à l'intersection de ces quatre commerces. Remercions ces commerçants qui essaient de faire vibrer une petite commune d'un millier d'habitants comme une grande ville, et n'oublions pas de remercier aussi toutes les personnes, officiels ou non, qui ont oeuvré pour l'installation de ces commerces.

Le mot de la fin, pourquoi l'année prochaine, ne pas vous rassembler pour l'animation annuelle ! C'est bien connu, l'union fait la force !!!

Photos & texte : J.P. CHABIRON
Section Photo

10ème Convention Européenne de JONGLAGE

En I985, la Belgique accueille la Convention ; en I986, c'est l'Espagne et cette année c'est la France et de surcroît notre ville ainée Saintes.

Seize pays représentés, entre autre les U.S.A., le Canada, l'U.R.S.S., la Nouvelle-Zélande. D'ailleurs on se demande pourquoi "Convention Européenne" ; bof, chacun sait que pour les artistes, le mot frontière ne veut rien dire.

Je n'ai pas compté, mais ce Samedi I9 Septembre après midi aux Arènes, ils étaient peut-être un mille. Trois heures durant, dans une chaude ambiance, tout comme le temps d'ailleurs, ils se sont amusés et nous ont divertis.

La veille, notre petite école avait reçu deux d'entre eux. Deux me direz-vous, c'est peu, mais je peux vous affirmer sans me tromper, d'ailleurs vos enfants vous l'auront déjà dit, que ces deux là nous ont présenté un spectacle de qualité.

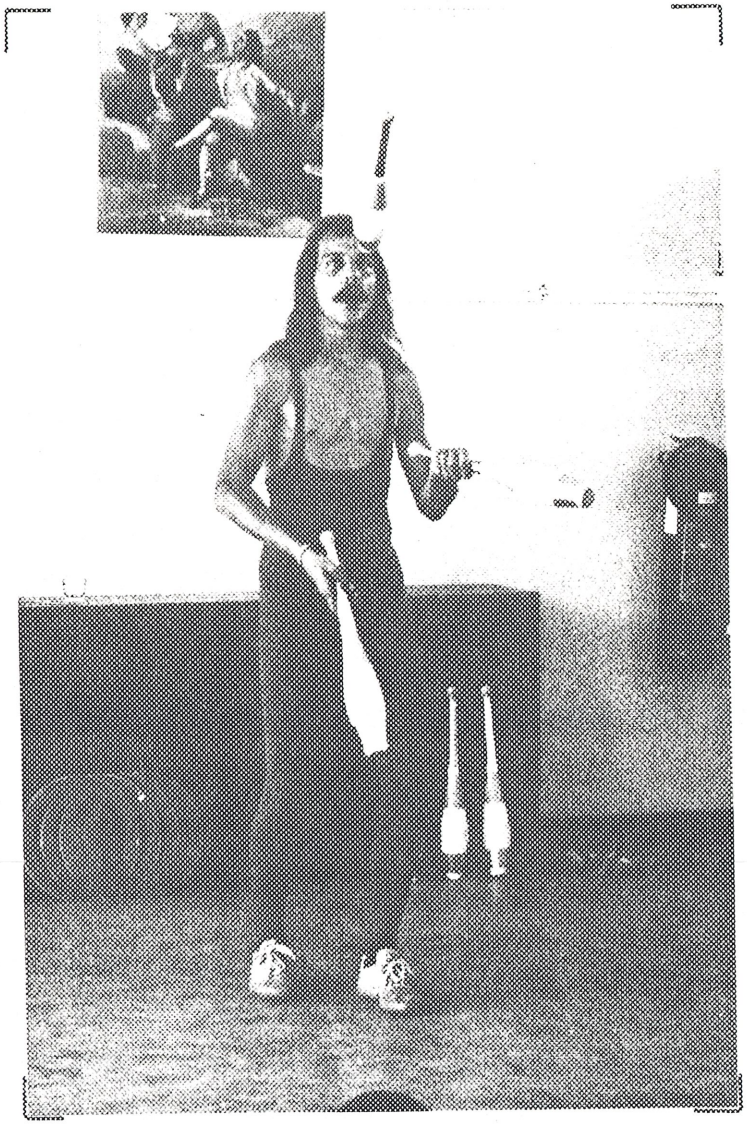
Elle, américaine, lui danois, j'ai oublié leurs noms trop compliqués, ont enchanté nos enfants plus d'une heure.

La démonstration terminée, nos deux vedettes ont eu bien du mal à prendre congé de nos petits qui en redemandaient.

Texte - Photos : J.P. CHABIRON

LA REINE DE LA JONGLE







Coopération BUSSAC-KABARA

Le précédent BUSSAC-INFO annonçait la création d'un Comité de Coopération BUSSAC-ORON-KABARA, ainsi que la réception d'une délégation de Tombouctou le Samedi 11 Juillet.

Cette réception a eu lieu à la Mairie en présence du Conseil Municipal et du Comité de Coopération ainsi que de Monsieur Michel BARON, Maire de SAINTES, accompagné de membres du Comité SAINTES-TOMBOUCTOU.

Allocution de bienvenue de Guy CHAPUIS

Monsieur le Maire de TOMBOUCTOU, Mesdames, Messieurs les délégués, c'est pour nous tous ici un grand plaisir et un grand honneur de vous accueillir.

Depuis bientôt huit ans, nous observons avec intérêt le développement de vos relations avec la Ville de SAINTES, sous l'impulsion de son Maire, mon vieil ami, Michel BARON.

Le magnifique ouvrage édité par les Comités de Jumelage de vos deux villes a excité notre curiosité (il y a dans le coeur de chaque Saintongeais un René CAILLIE qui sommeille !).

C'est parce que je partage avec le Maire de SAINTES l'esprit de justice et de solidarité qui anime son action que j'ai souhaité que la Commune de BUSSAC s'associe à cette oeuvre de coopération.

La Commune suisse d'ORON-LA-VILLE avec laquelle nous sommes jumelés a donné son accord de principe pour y participer.

Une délégation de cette ville devait être présente aujourd'hui. Elle en a été empêché. Je le regrette très sincèrement. Je sais qu'ils le regrettent aussi.

Nous connaissons vos difficultés, nous n'en avons que plus d'admiration pour la dignité avec laquelle vous les affrontez.

Sans doute viennent-elles principalement des rigueurs climatiques que vous subissez,mais nous savons aussi la responsabilité ancienne et actuelle des pays riches.

Nous n'avons pas la prétention de refaire l'histoire. Nous assumons notre passé et notre présent,mais nous voulons agir sur l'avenir.

J'ai appris ce matin que l'on célébrait aujourd'hui la naissance du cinq milliardième enfant de la Terre - nous célébrons nous celle du 1 000ème Bussacais (1/5 millionième ! de quoi être modeste).

Et pourtant, nous pensons que cette population ne pourra se développer harmonieusement que dans un climat de justice et de solidarité. C'est pourquoi nous vous offrons notre modeste contribution et , parce que nous pensons que la formation des hommes est un facteur de développement, nous vous proposons aujourd'hui d'apporter cette contribution au fonctionnement de l'Ecole de KABARA.

Je veux remercier mes collègues du Conseil Municipal, le Comité de coopération récemment créé et particulièrement ses animateurs ici présents - Monsieur le Docteur POMMIER, Madame BRUNETEAU ainsi que le Président Roland MONGET, Monsieur Jean-Pierre CATALA (qui vous remettra une première contribution) et mes amis de la Municipalité et du Comité de jumelage saintais qui nous ont aidé dans ce projet .

Monsieur le Maire, je vous invite à signer, sous la forme d'une Convention de coopération, l'acte de mariage entre BUSSAC et KABARA.



Allocution de M. ABBAS KADDER, Maire de TOMBOUCTOU

Avant de signer ce protocole d'accord, je voudrais remercier au nom de toute la délégation de Tombouctou nos amis de BUSSAC qui ont bien voulu nous accueillir chez eux.

Je pense que le discours qui vient d'être prononcé par Monsieur le Maire est en lui-même largement significatif et je ne vois pas du tout ce que l'on pourrait ajouter d'autre. je ne peux que remercier nos amis de BUSSAC pour leur hospitalité et pour leur marque d'attention. Je sais que beaucoup de membres de la délégation ne sont pas au courant ; ce sont plutôt les Conseillers Municipaux qui sont informés : nous avons effectivement été destinataires il y a un peu plus de trois ans, par l'intermédiaire du Comité de Jumelage de SAINTES, d'un courrier de la commune de BUSSAC qui nous proposait un jumelage avec KABARA.
Il n'était pas tellement possible de réaliser un jumelage dans la mesure où KABARA relève de la commune de TOMBOUCTOU ; c'est un quartier de TOMBOUCTOU. Nous avons répondu à l'époque à nos Amis Saintais pour leur suggérer une autre forme de coopération.
Je crois que c'est cette forme qui vient d'être trouvée à travers ce protocole d'accord que je me ferai un devoir et un plaisir de signer pour l'école de KABARA.



Voici en quelques mots ce qu'est KABARA

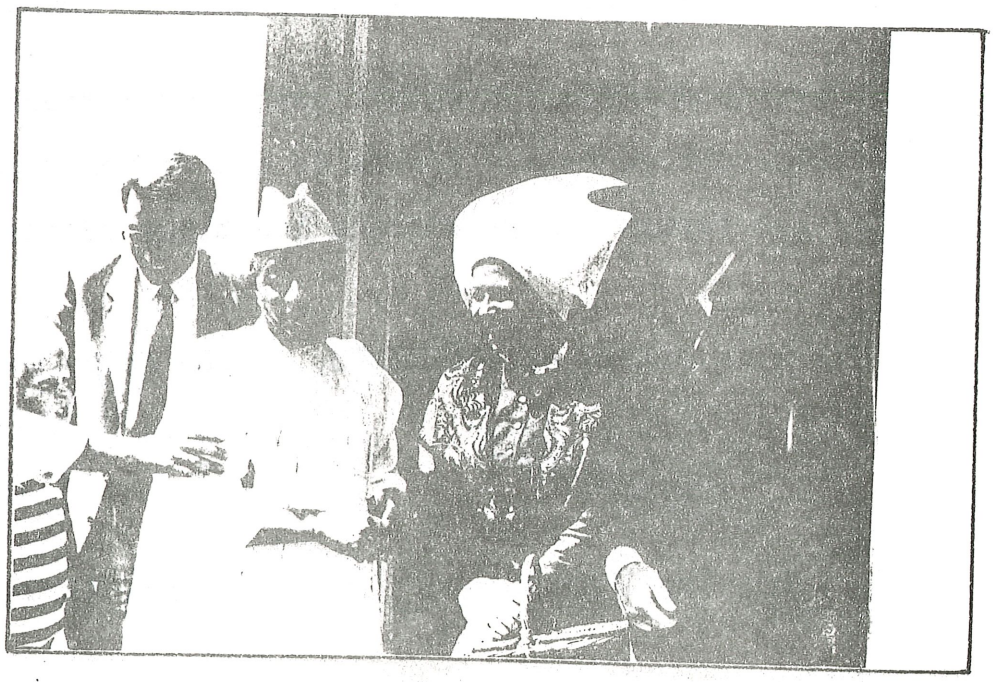
A l'origine, KABARA était effectivement un petit village qui ne relevait pas de la commune. La commune elle-même a pris naissance après l'indépendance du Mali. Donc KABARA est un peu plus vieux que TOMBOUCTOU. Il est situé à 7 kms de TOMBOUCTOU. C'est un peu le port de la ville de TOMBOUCTOU. C'est d'ailleurs pour cette raison économique que KABARA a été rattaché à TOMBOUCTOU vers les années 60-61 (un ou deux ans après l'indépendance du pays). Ce sont donc ces raisons économiques qui l'ont fait s'intégrer totalement à la vie de la commune, il en fait partie et il est administré par elle.

C'est pourquoi nous sommes heureux aujourd'hui que nos Amis de BUSSAC puissent apporter une aide à l'école de KABARA.

Je dois avouer que nos écoles ont effectivement besoin de cette aide. Vous pouvez être assuré qu'elle est la bienvenue et qu'elle sera utilisée à bon escient.

Je vous remercie beaucoup une fois de plus, Messieurs et Mesdames.

Je ne sais pas si l'occasion me sera encore donnée mais je pense qu'à l'occasion d'une prochaine visite de nos Amis de SAINTES à TOMBOUCTOU, nous aurons le plaisir d'accueillir quelques membres de la commune de BUSSAC. Je l'espère, et surtout Monsieur le Maire, s'il pouvait le faire.



MAIRIE
DE
BUSSAC
CHARENTE-MARITIME
17100 SAINTES

CONVENTION DE COOPERATION

Entre les Municipalités de BUSSAC-sur-CHARENTE et de TOMBOUCTOU réunies en la Mairie de BUSSAC, ce Samedi 11 Juillet 1987, il est convenu ce qui suit :

La Commune de BUSSAC-sur-CHARENTE avec le concours du Comité de Coopération contribuera par une aide financière ou matérielle au fonctionnement de l'Ecole primaire de KABARA.

La Commune d'ORON-la-VILLE a fait connaître son accord de principe pour une participation à cette coopération. Les moyens d'assurer l'efficacité et le suivi de cette action seront recherchés en commun.

Les soussignés souhaitent que des relations s'établissent entre les Ecoles de ces différentes Cités selon les formes qui paraîtront les mieux adaptées.

Le Maire de BUSSAC-sur-CHARENTE,

Mr. Guy CHAPUIS

Le Maire de TOMBOUCTOU,

Mr. ABBAS KADER



A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur auquel participèrent de nombreux Bussacais, fut servi sous le préau de l'Ecole.



UNIVERSITE du TEMPS LIBRE

VILLE DE SAINTES

- JEUDI 19 NOVEMBRE 1987 :

"CARPACCIO : PEINTRE VENITIEN ET LE CYCLE DE SAINTE URSULE (1490-1495) RECIT LEGENDAIRE, RECIT DE VENISE"

avec projection de diapositives, par Mme Françoise BARDON, Maître de Conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Poitiers.

- JEUDI 10 DECEMBRE 1987 :

"LE PORTUGAL DES DECOUVERTES"

par Mr Jacques MARCADé, Professeur à la Faculté des Sciences Humaines de Poitiers.

- JEUDI 7 JANVIER 1988 :

"L'INDIVIDUALISME ET LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI"

par Mr Pierre FRANCISCI, Maître de Conférences à l'Université de Poitiers.

- JEUDI 28 JANVIER 1988 :

"LES LIVRES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS AU 19e SIECLE (DE 1815 à 1914)"

par Mr Jean GLENISSON, Directeur de l'Académie de Saintonge.

SAISON 1987-88

Les conférences ont lieu SALLE SAINTONGE à 14 h 30

- INFORMATIONS MUNICIPALES -

Réunion du 6 Juillet 1987

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de BUSSAC SUR CHARENTE, le six Juillet I987 à 21 heures, sous la présidence de Monsieur Guy CHAPUIS,Maire. Quatre conseillers étaient absents dont deux excusés.

COOPERATION BUSSAC-ORON-KABARA :

Monsieur le Maire rappelle les délibérations de Février et Septembre I986 relatives à un projet de coopération avec KABARA, port de TOMBOUCTOU. Il informe le Conseil Municipal de la création d'un Comité de Coopération à BUSSAC qui souhaite plus particulièrement contribuer au fonctionnement de l'école primaire de cette cité. Dans cette perspective, il approuve les termes de la convention qui sera proposée à la signature du Maire de TOMBOUCTOU à l'occasion de la réception de la délégation Samedi 11 Juillet (à la Mairie puis à l'école).

TRAVAUX EN COURS :

VOIRIE : Monsieur DANIAUD fait part au Conseil des travaux de pose de caniveaux au village des Ablains. Concernant les travaux de débernage du chemin de la Clonerie, il communique les deux devis qu'il a reçus : le premier de l'Entreprise MARCHAT-MONNIER pour un montant de 22 925,38 F, le second de l'Entreprise GOURBIN pour un montant de 3 558,00 F. Le Conseil Municipal retient cette dernière proposition.

PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC :

Le Conseil Municipal approuve la proposition définitive présentée par le Directeur du Syndicat d'Electrification en date du 24 Juin et opte pour un remboursement en 10 annuités au taux de 5%.

BATIMENTS COMMUNAUX : Aménagement du Bar de la Salle Municipale :

La proposition de l'Entreprise CHAUVET pour l'aménagement du bar est acceptée. Un devis sera demandé pour la réfection des éviers.

Réunion du 3 Septembre 1987

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 03 Septembre sous la présidence de Monsieur Guy CHAPUIS, Maire . Au cours de cette réunion, les décisions suivantes ont été prises.

ECOLES

* Restaurant scolaire :

En vue d'assurer ultérieurement la succession de Melle COSTE, Régisseur de la cantine municipale, le Maire propose la désignation d'un Conseiller Municipal chargé de suivre cette gestion et d'initier le remplaçant de Melle COSTE. Madame MONGET Yvette accepte d'assumer cette tâche.

* Tarif du ticket de cantine :

En application de la circulaire préfectorale du 06 Août 1987, le Maire propose de fixer le tarif du repas à 7,65 F et de porter l'encaisse du Régisseur à 7 650F.

* Vidange des fosses des Ecoles :

Le Conseil Municipal examine les propositions des entreprises consultées. Il retient la proposition de l'Entreprise MORAND à laquelle il sera demandé d'aviser préalablement de son passage et de délivrer un bon d'enlèvement.

* Travaux :

- La Salle de Restaurant et la Cuisine ont été repeintes.
- Dans la cuisine, l'aménagement de placards a été réalisés sous une table de travail.

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

* Salle Municipale :

Monsieur BEDOCHAUD informe le Conseil Municipal que des travaux d'aménagement du bar sont en cours.

* Mairie :

Des travaux de ressablage et de rejointement du local des P.T.T ont été réalisés, ainsi que le crépissage de l'atelier municipal.

VOIRIE

* Achat d'un terrain :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors d'une précédente réunion d'acquérir les parcelles cadastrées Section AC N° 162 et 163 d'une contenance de 725 M2, pour un montant global de 7 000 F, afin de l'utiliser comme dépôt communal de matériaux. La Commune attend une offre écrite de la S.N.C.F.

* Prolongement de la piste cyclable :

Le Maire propose au Conseil de continuer l'aménagement de la piste cyclable entre les lieux-dits " Le Pontreau " et " Les Mailleaux ", en longeant le CD 114 en direction de SAINT-SAVINIEN, sur une longueur de 500 m et une largeur de 3m. Le Conseil Municipal approuve cette proposition et sollicite une aide du Conseil Général.

* Aménagement du Centre Bourg :

Le Maire informe le Conseil qu'un dossier a été établi par les services de l'Equipement pour l'aménagements des abords de la Mairie et du Groupe Scolaire et que ces travaux rentrent dans le cadre de la revitalisation des petites communes. Le Conseil décide donc de demander au Département de lui venir en aide financièrement puisque des subventions son accordées pour l'ménagement du Centre Bourg dans les communes rurales.

CONTRATS BLEUS

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de l'Etat de 13 000 F a été obtenue au bénéfice du Foyer Rural Municipal. Elle permettra en particulier :

- l'acquisition de tables de tennis de table,
- de compléter l'équipement informatique,

comme il en avait été convenu avec le Président du Foyer Rural Municipal.

URBANISME

* Plafond légal de Densité :

Le Maire explique au Conseil que le Comité Syndical du SIVOM

demande aux Maires des communes appartenant au groupement d'urbanisme de SAINTES, de délibérer avec leurs conseils municipaux quant à l'instauration du PLD. Il fait savoir au Conseil que les articles 64 à 66 de la loi N° 86-1290 du 23 Décembre I986 ont supprimé le Plafon Légal de Densité, mais donnent pouvoir de l'instaurer selon le cas, soit par le Conseil Municipal, soit par l'organe délibérant du groupement de communes ayant compétence dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Le Conseil Municipal, après délibération, décide donc d'instaurer le P.L.D dans les mêmes conditions qu'il a été prévu dans les P.O.S de SAINTES, FONTCOUVERTE, LES GONDS et SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX. A noter que d'une manière pratique, le P.L.D ne jouera que pour le P.O.S de SAINTES.

* P.O.S - Règles relatives au Secteur NC - Modification du réglement:

Afin d'être plus précis quant à la rédaction de l'article du P.O.S qui indique que des bâtiments agricoles situés en zone NC peuvent être rénovés, le Conseil Municipal accepte donc la modification du règlement du P.O.S concernant les constructions dans les zones NC, en complétant l'article de la façon suivante :
" le règlement du P.O.S de SAINTES autorise en outre la restauration des bâtiments existants, y compris pour un autre usage, exception faite de l'habitation .....".

Le Conseil Municipal demande au S.I.V.O.M de modifier le règlement du P.O.S sur ce point.